

L'article 200-1 du code général des impôts permet d'obtenir une **réduction d'impôts de 75% du don versé dans la limite de 1000€**. Au-delà, la réduction passe à 66% du revenu net imposable.

Dons à adresser à : Fihavanana, 61 rue de Wambrechies – 59520 Marquette-Lez-Lille ou par virement : FR76 1830 6000 5963 7853 1500 060 // AGRIFRPP883



Le mot du Président

Bientôt les élections présidentielles à Madagascar, en novembre et décembre 2023. Période des propagandes et des promesses, souvent accompagnée de troubles et d'insécurité dans les grandes villes. Période difficile pour la reconstruction du pays. La grande majorité des Malgaches n'attendent rien de ces élections. Le quotidien de chacun est compliqué, le coût de l'alimentation et des besoins de première nécessité reste très élevé pour tous !

Pour notre association, deux grandes nouvelles :

- 1) Notre assemblée générale (AG) aura lieu **le 18 novembre à Marcq en Baroeul (59700)**. Nous vous attendons nombreux !
- 2) Notre site internet se refait une beauté grâce à un donateur, qui a voulu nous aider sur ce point précis, et au travail précieux de plusieurs personnes, dont notre ancien président ! Nous recréons complètement le site internet de l'association. N'hésitez pas à suivre nos actualités et photos des différents projets. Diffusez-le autour de vous ! Association-fihavanana.com

Guillaume Houbart

« Dans la Grande île, le chemin qui mène à l'école n'est pas le même pour tous. Faute de moyens financiers et d'infrastructures, 8 enfants malgaches sur 10, parmi les plus pauvres, n'ont pas accès à l'école primaire », affirme l'UNICEF.

Pour 2023-2024, nous avons décidé d'accentuer encore notre effort auprès des familles pauvres. Nous allons soutenir 13 élèves supplémentaires, dont 8 en classes de 12^{ème}, 11^{ème} ou 10^{ème} à l'école Paul Luc Stephano d'Ankaroga, près des villages des casseurs de pierre à Tuléar. Cela porte notre aide à 73 enfants parrainés, de la maternelle aux études supérieures, au lieu de 60. Vous le comprenez, nous avons encore plus besoin de votre soutien ! Nous recherchons encore de nouveaux parrains pour accompagner les enfants dans la progression de leurs études. Les frais annuels de scolarité s'échelonnent de 120€ à 160€ pour les élèves jusqu'à la terminale.

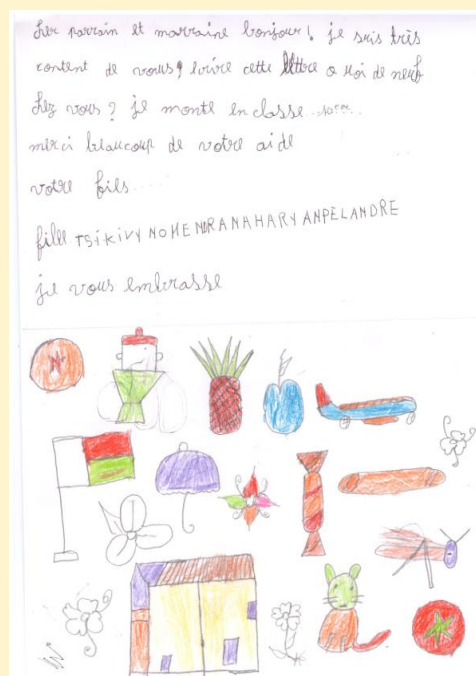
Merci à vous qui parrainez déjà des enfants pour votre aide ! Merci à tous de communiquer autour de vous pour trouver de nouvelles personnes, qu'un projet de parrainage dans la durée, motive...

Avec le soutien, toujours sur place, de Sanah, qui s'occupe pleinement du suivi des élèves.

Enfants de l'école Paul Luc Stéphan



Dessin de remerciement de Tsikivyparrainée depuis septembre 2022 École Paul Luc Stéphan



Encore une heureuse nouvelle à partager au niveau des parrainages !!

L'année scolaire 2022-2023 s'est terminée avec 100% de réussite aux examens !

Bravo à :

Leonard, Patricia, Célestine et Herman pour leur CEPE,
Léoncia, Marielle, Moraniaina et Célia pour leur BEPC,
Clément et François de Paul qui ont réussi cette année leur baccalauréat,
Et un immense merci à Sanah pour son accompagnement sur place !



**Siège social : 3, Les Jonquilles
76110 AUBERVILLE LA RENAULT**

Site : association-fihavanana.com



**AG : samedi 18 novembre 2023 à 15h
30 rue de l'Eglise à Marcq-en-Baroeul**

Les membres du bureau

Nord : Guillaume Houbart, Président : guillaumehoubart@hotmail.com

Normandie : Michel Balesta : mfbalesta@gmail.com

Paris, Rhône, Alpes : Patrick Jan, trésorier : pjan91@aol.com

Rhône Alpes : René Maillard : maillardrene.nahoda@yahoo.fr

Rhône Centre : Nathalie Parron : nath6parron@msn.com

Parrainage : Isabelle Houbart : isabelle.houbart.mamet@gmail.com

Newsletter : Christel Sergent : criphi4@free.fr
Christian Houbart : xian.houbart@gmail.com

DES NOUVELLES DE FARAFANGANA

Les sœurs ont décidé de s'investir davantage pour la formation des mamans. Les activités proposées sont les suivantes :

Cuisine : elles préparent le repas des enfants dans la cuisine construite l'année dernière avec notre financement.

Jardinage : elles font des plantations à l'aide des outils que nous avons payés.

Couture : elles fabriquent des vêtements pour elles et leurs enfants, grâce au tissu et à la machine à coudre que nous avons financés.

Alphabétisation : elles commencent avec les mamans le B A BA de la lecture et de l'écriture. Une vidéo les montre appliquées à écrire, leur dernier né dans le dos.

Nous avons la chance de collaborer avec les sœurs en totale confiance et transparence. Un compte rendu nous détaille les frais engagés pour l'achat de la nourriture et des soins apportés à chaque enfant.

